



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

DIRECTION DES PERSONNELS MILITAIRES DE LA
GENDARMERIE NATIONALE

SOUS-DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL

BUREAU DU PERSONNEL SOUS-OFFICIER DE
GENDARMERIE ET VOLONTAIRE

N° 37953 du 18 MAI 2016

GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

VU le code de la défense ;

VU le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

VU le décret n° 2011-388 du 13 avril 2011 modifié, fixant les indices de solde applicables aux corps militaires de la gendarmerie nationale,

DÉCIDE

Art. 1er. L'échelon exceptionnel de major est attribué à compter du 1^{er} juin 2016 aux 4 sous-officiers dont le nom suit :

Région de gendarmerie d'Île-de-France, zone de défense et de sécurité de Paris.

Windels Jean-Luc Nigend : 113461 Numéro de livret de solde : 5191094

Groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme.

Chatrenet Stéphane Nigend : 143447 Numéro de livret de solde : 5272501

Région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, zone de défense et de sécurité sud.

Dubois Éric Nigend : 138784 Numéro de livret de solde : 5160451

Région de gendarmerie du Nord Pas-de-Calais - Picardie, zone de défense et de sécurité nord.

Valet Dominique Nigend : 113907 Numéro de livret de solde : 5189679

Art. 2. La présente décision sera notifiée aux intéressés dans les formes réglementaires, prescrites par la note-express n° 40000/DEF/GEND/RH/ETG du 17 août 2001.
Le récépissé de notification sera classé au dossier des intéressés.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,

Le colonel Anaud BROWAËYS
adjoint au sous directeur de la gestion du personnel

